

Rue du 19 mars 1962 – 31470 Fontenilles

CONSEIL D'ECOLE
2ème trimestre de l'année scolaire 2025 / 2026

Date du conseil

23/03/2026

Présents IEN : M. Respaud IEN circonscription HG15 :excusé	Mairie Mme Tardieu Jessy Mme Martin déléguées au maire chargées de l'éducation Mme Delgiorno Sabrina (excusée) M. Tountevitch (Maire de Fontenilles) (excusé)
Enseignants Isabelle Pech, Sabine Cabos, Nathalie Milano, Christian Bristot, Nathalie Célestin, Isabelle Dufour, Nadia Knee , Laetitia Bastoul, David Egreteau	M.Roux : des services techniques (excusé) M. SFORZI coordinateur politique éducative et sociale (excusé) Mme DEGORGUE coordinatrice enfance jeunesse Mme BAEZA
Représentants des parents d'élèves Roques Cyril, Costes Thibaud, Bleneau Adelaïde, Trouvé Sandrine	ALAE M. Sangouard Simon (directeur Alae)
	RASED DDEN

Ordre du jour

- Prévision effectif 2026-2027
- Sécurité
- Protocole PHARE
- Ecriture projet école
- Mairie :
- Demande parents élèves :
- Projets et sorties
- Alae

1-Effectifs rentrée 2026-2027

Les effectifs prévus à ce jour sont :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
43	31	40	49	37	200

Prévisions par niveau 2026 / 2027 : Ces effectifs sont les prévisions en mars 2026.

Une fermeture est possible.

Voici une proposition s'il n'y a pas de fermeture:

CP 22 CP21 CE1 24 CE1/CE2 7+11 = 18 CE2 24 CE2/CM1 5+15= 20
CM1 26 CM1/CM2 8+11=19 CM2 26

Voici une proposition s'il y a une fermeture:

CP 22 CP21 CE1 24 CE1/CE2 7+14= 21 CE2 26 CM1 28 CM1/CM2 21+ 6 = 27 CM 31

Les fermetures conditionnelles sont refusées cette année, la fermeture se décide donc maintenant et ce malgré la possibilité que des élèves arrivent et évitent la fermeture.

Les syndicats sont prévenus, ils étudient la question mais, le courrier du DASEN reçu ce jour est en faveur de la fermeture. C'est la classe de Mme Dufour Edith, partie à la retraite, qui serait fermée.

L'école reste en lien constant avec la mairie, pour gérer le flux d'élèves en cycle 3 si jamais la fermeture était définitivement actée.

2- Protocole PHARE

Rappel Présentation du protocole.

Rappel loi mars 2022

Article 222-33-2-2 du Code pénal « Le fait de harceler une personne par des propos ou des comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.

La loi n° 2022-299 du 2 Mars 2022, crée un délit de harcèlement scolaire qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison en cas de suicide ou tentative de suicide de la victime. Elle améliore également le droit à une scolarité sans harcèlement. Art. L. 111-6.- Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement [...] et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222- 33-2-3 du code pénal.

Protocole en cas de suspicion de harcèlement en milieu scolaire dans le premier degré :

Le choix de l'équipe pour une première écoute des enfants qui ressentiraient une situation de violence ou d'agression est celui d'une prise en charge par l'enseignant de la classe de cet élève. Il semble plus facile pour les élèves de venir vers leur enseignant en première intention.

Les comptes rendus sont conservés dans un classeur.

En amont les problèmes de conflit identifiés entre élèves sont abordés et réglés avant de finir en situation de harcèlement. Il y a déjà de la vigilance au niveau des remarques ou attitudes des élèves qui viendraient chercher de l'aide auprès d'un adulte.

Enfin, les entretiens ont souvent montré qu'il s'agissait plutôt d'une gestion de conflits 'classique'.

Il est noté sur ce dernier protocole que toute alerte remontée à la DSDEN fera l'objet d'un suivi et d'un enregistrement sur la plateforme nationale STOP HARCELEMENT.

Lorsqu'une situation de harcèlement est identifiée, la directrice reçoit l'élève cible et l'enseignant référent reçoit le ou les intimidateurs.

Il est proposé aux enfants concernés, des parties de cours différentes.

Les enseignants de cycle 3 ont eu une formation ce mois-ci et en auront une seconde en avril. Le directeur de l'ALAE a pu participer à cette formation également.

3- Sécurité

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) pour les risques météorologiques (vents violents, tempêtes...) a été effectué le mercredi 21 janvier, conjointement avec la maternelle.

Un exercice d'évacuation incendie doit être effectué en simulation sur le temps de repos des enfants de la

maternelle. Pas de date encore définie.

4- Ecriture projet école

L'équipe est en train de rédiger le nouveau projet d'école. Il vous sera présenté après la validation de l'IEN.

Suite à l'évaluation d'école faite l'an dernier nous souhaitons poursuivre le travail fait sur les langues vivantes en lien avec le projet EMILE. Favoriser l'ouverture culturelle des élèves : en privilégiant la fréquentation de lieux culturels, permettre un accès facile aux livres, ouvrir à la diversité.

On devait avoir une formation Emile mais pas de nouvelle jusqu'alors.

EMILE et EUROSCOL : l'école est toujours EUROSCOL

L'Égalité Filles-Garçons sera également un des sujets à aborder ; notamment sur l'utilisation des espaces de jeux dans la cour de l'école.

Les liens GS / CP et CM2 / 6^{ème} seront poursuivis.

La gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves en situation de handicap pour la réussite de tous les élèves (Différenciation pédagogique, évaluations, aménagements, prise en compte de l'hétérogénéité, accompagnement à la scolarité.)

Nous basons la réflexion sur les points forts et les points faibles des élèves eu égard aux évaluations nationales. En règle générale, les élèves fonctionnent bien dans cette école.

4- Mairie :

BCD : comme nous n'avons plus de service civique la BCD n'est plus utilisée. Il existe un logiciel « hibouhèque » qui apparemment serait facile à utiliser mais il est payant (55€ par an). Il faudrait voir la mairie peut le financer, ou la coopérative scolaire.

Informatique :

Les ordinateurs vieillissent, il faudrait prévoir un budget pour pouvoir en changer si nécessaire. Cette année, la classe de CP1 a pu en obtenir un.

→réponse mairie : La mairie va étudier cela. Mme Lambert reviendra vers l'école afin d'apporter une réponse.

Travaux : cour le projet de végétalisation démarrera lors de l'été 2027. Il faudra voir du coup quelles sont les températures au mois de juin. L'école fait remarquer que suite à la végétalisation des cours de récréation, dans certaines écoles il y a des barrières autour des endroits végétalisés. Il faudra réfléchir à une solution intermédiaire le temps que la végétation pousse.

L'équipe demande si des casquettes pourraient être mises en place pour les classes les plus exposées.

→réponse mairie :

Concernant la végétalisation de la cour, cela ne semble pas être le cas dans le projet proposé. A vérifier cependant. La mairie, en attendant, sera vigilante en cas de forte chaleur et mettra des choses en œuvre pour les classes en souffrance.

APE : Il est important de rédiger rapidement un plan canicule pour les écoles, afin de pouvoir utiliser les salles municipales, l'ALAE, le boulodrome..., en cas de fortes chaleurs. Il serait bien que ce soit prêt en juin pour éviter les situations d'urgence.

5- Demande APE :

- Est-il envisageable de prévoir un rdv parents/enseignants lors de la transmission du LSU ?

→ réponse : Les enseignants reçoivent tous les parents qui en font la demande, et demandent à

rencontrer les familles s'il y a un besoin particulier. Aucun rendez-vous n'a été refusé.

- Est-il prévu de remettre en place une fête d'école ?

→ réponse : Il n'y aura pas de fête d'école, une classe pourra proposer un moment avec les parents si elle a un projet particulier à présenter. On préfère prioriser les projets pédagogiques à destination de la classe ou de l'école qui sont déjà très énergivores.

On a des demandes institutionnelles plus importantes qu'auparavant.

- Les jeux de cour sont-ils toujours les mêmes ou se sont-ils diversifiés ? Comme les espaces ?

→ réponse : Cela fait partie de notre prochain projet d'école. Les cours sont déjà partagés, un planning des terrains de jeux est mis en place pour le foot et le ping-pong.

Une table de ping-pong en revanche c'est juste. La nouvelle cour sera peut-être plus propice à identifier les espaces.

Des cordes escalades peuvent être récupérées pour les jeux de cours.

- Où en est-on des gestions des situations de harcèlement ? Des violences ? Y'en a-t-il plus ou moins ?

→ réponse : les situations se sont calmées. L'équipe enseignante est très vigilante et attentive pour toutes les situations de conflit.

L'équipe ALAE et les enseignants ont fait une formation commune. Les règles mises en place par l'école ne sont pas toujours les mêmes pendant le temps ALAE.

- Est-ce que les élèves notifiés sont tous couverts ? Manque-t-il encore des Aesh ?

→ réponse : il y a eu beaucoup d'absences du fait d'arrêts maladies, et une AESH a démissionné. 4 élèves sont notifiés I, et 4 élèves sont notifiés M. Nous avons actuellement 1 AESH à temps complet et 1 à mi-temps.

La directrice est en lien avec le rectorat et les services du PIAL pour essayer de remédier à cela. Une nouvelle AESH devrait arriver le 30 mars.

5 Projets et sorties scolaires

- **Projet ECOPOUSSE** : trois ateliers ont été proposés au choix : énergies, alimentation durable, l'eau, la biodiversité, la mobilité, chauffage, 26 mars 2026.
- **Cycle 2 : spectacles** ; spectacle Odyssud, Circollecion au conservatoire Blagnac et Boîte à cordes JMF le 31 mars
- **CP** : : Sortie jardin ECOCERT qui favorise l'agriculture biologique et le développement durable le 19 mai à l'Isle Jourdain, sortie vélo le 26 juin le long du canal du midi pour visiter l'écluse de la Negra.

Une classe participe aux Incorruptibles avec un vote le 14 avril.

- **CE1** sortie vélo et projet foot en lien avec le club de Fontenilles. Visite à la miellerie

Participation aux Incorruptibles avec vote après les vacances.

- **CE1/ CE2 et CE2** :

Projet céramique CE1/CE2 et CE2 avec une céramiste et Mme Dufour Edith : les enfants ont entendu beaucoup de vocabulaire, ont créé des réalisations personnelles et un abécédaire collectif à fixer dans le couloir de l'école, à voir avec la mairie.

Ce projet sera renouvelé l'année prochaine.

Projet foot en lien avec le club de Fontenilles : un jeune en formation plus son formateur viennent animer les séances (3 classes) et vélo lors du 3eme trimestre + sortie forêt Bouconne

Participation aux Incorruptibles, mais avec d'anciennes sélections.

- **Permis piéton** pour les élèves de CE2

- **CM** : des classes ont participé à un projet cirque et une course d'orientation. D'autres feront un projet vélo à Bouconne le 26 juin.
- Sortie théâtre 'Les fourberies de Scapin » à Altigone
- **Champion de la lecture** : un élève va participer à la finale départementale
- **Rallye mathématiques, défi anglais** : toutes les classes de CM.

Pour le rallye mathématique, il s'agit de résoudre des problèmes. Ils peuvent utiliser tout ce qu'ils veulent mais ne peuvent obtenir de l'aide de l'enseignant. Il faut choisir ensuite 3 problèmes pour la classe qu'ils pensent juste et doivent justifier leur choix. Parfois c'est le plus convaincant qui fait choisir le problème, ce n'est pas obligatoirement le problème juste.

- **Permis internet** : les CM2 vont passer un permis internet, avec l'intervention de la police municipale
- Participation aux Incorruptibles pour un classe de cycle 3 avec vote après les vacances.
- **USEP** : projet cirque (avec un spectacle présenté au Lido dans une dimension différente que celles connues habituellement), et orientation (sortie au Domaine de Brioude à Muret).
- Liaison CM2/ 6ème

A ce jour nous n'avons pas toutes les informations. Mais une visite du collège aura lieu au mois de juin. Les élèves passeront la journée au collège. Le professeur d'allemand va faire 1 intervention le 10 avril, et une autre est prévue le 7 mai.

Le principal, la CPE et le professeur d'allemand viendront le 7 mai rencontrer les élèves, afin de leur présenter le collège et son fonctionnement et plus spécifiquement la classe de 6^{ème}.

6- ALAE :

Monsieur SANGOUARD souhaiterait aborder les modalités de communication Ecole/ALAE et avoir une liste non-exhaustive des sorties scolaires impactant l'organisation de l'accueil périscolaire jusqu'à la fin de l'année.

→ réponse : c'est difficile de donner une liste jusqu'à la fin de l'année. Il est proposé de faire une liste de diffusion pour informer des sorties au fur et à mesure de l'année.

Prochain conseil d'école le lundi 16 juin

Isabelle Pech,
directrice



Secrétaires : Mme Dufour et M. Bristot


